



ligue internationale contre  
le racisme et l'antisémitisme

**Président**

Mario Stasi

**Président – fondateur**

Bernard Lecache

**Présidents d'honneur**

Jean Pierre-Bloch  
Pierre Aidenbaum  
Patrick Gaubert  
Alain Jakubowicz

**Fondateurs**

Séverine  
Comtesse de Noailles  
Léon Blum  
Édouard Bénès  
Albert Einstein  
Simon Goldenberg  
Édouard Herriot  
Léon Jouhaux  
Thomas G. Masaryk  
Gaston Monnerville  
Lazare Rachline  
Romain Rolland

**Comité d'honneur**

Alain Bauer  
François Bayrou  
Harry Belafonte  
Tahar Ben Jelloun  
Jean-Denis Bredin  
Jacques Chirac  
Costa-Gavras  
Bertrand Delanoë  
Jacques Delors  
Mgr Etchegaray  
Laurent Fabius  
Roger Fauroux  
René Frydman  
Barbara Hendricks  
Latifa Ibn Ziaten  
Marek Halter  
Lionel Jospin  
Alain Juppé  
Axel Kahn  
Beate Klarsfeld  
Serge Klarsfeld  
Bernard Kouchner  
Jack Lang  
François Léotard  
Bernard-Henri Lévy  
Enrico Macias  
Albert Memmi  
Pierre Perret  
Simone Schwarz-Bart  
Fodé Sylla  
Bertrand Tavernier

Paris, le 30 octobre 2019

Monsieur Gilles PELISSON

Président Directeur Général Groupe TF1/LCI

1, quai du Point du Jour

92656 BOULOGNE- BILLANCOURT

Monsieur le Président Directeur Général,

Le 26 octobre dernier dans l'émission « Tout un monde », votre journaliste Vincent Hervouët a reçu Monsieur Charles Onana.

Ce dernier est l'auteur d'une thèse soutenue le 21 décembre 2017 à l'université de Lyon III. Il n'appartient certes pas à la Licra de juger de la qualité d'une thèse. Celle de Monsieur Onana (sans même parler de ses nombreux articles et prises de parole publiques) est cependant très controversée, et décriée comme négationniste. Je n'essaierai pas de citer tous les historiens à l'honorabilité et la réputation incontestables qui voient dans cette thèse un scandale et une insulte aux règles éthiques et déontologiques de l'Université.

Je me bornerai simplement à rappeler que Monsieur Onana a perdu, en première instance et en appel, le procès qu'il avait intenté au journaliste de Libération Christophe Ayad, lequel avait dans un article mentionné sans détours son négationnisme.

Ceci pour souligner, Monsieur Le Président Directeur Général, que le doute raisonnable existe ici. De là la profonde préoccupation qui est celle de la Licra devant ce qui s'est passé dans l'émission de Vincent Hervouët : sans prétendre en quelques lignes mener à nouveau un procès qu'il appartient en premier lieu à des historiens d'engager, je pense être dans mon rôle en soulignant que lorsqu'un tel doute existe, il n'est pas inconséquent de la part d'un grand média comme le vôtre, de s'abstenir de donner une tribune à un personnage aussi controversé que Monsieur Onana.

*Association fondée en 1927, dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies et du Conseil de l'Europe.*

Siège : 42, rue du Louvre - 75001 Paris t. +33 (0)1 45 08 08 08 / f. +33 (0)1 45 08 18 18 / [licra@licra.org](mailto:licra@licra.org)

[www.licra.org](http://www.licra.org) – [facebook.com/licra.org](https://facebook.com/licra.org) – [twitter.com/\\_licra\\_](https://twitter.com/_licra_)

Du moins aurait-il été souhaitable d'entourer sa prise de parole de précautions intellectuelles à la mesure des enjeux, en renonçant au ton agréablement désinvolte de l'émission, profondément regrettable quand il s'agit de la possibilité d'un mensonge sur le sort d'un million soixante-quinze mille victimes du dernier génocide du XXème siècle.

Convaincu que vous comprendrez ces raisons, que vous y serez attentif, que vous saurez prendre en compte la protestation qui est ici celle de la Licra, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mario Stasi', with a stylized flourish at the end.

Mario STASI  
Président de la Licra